

LOCATION DE PARCELLES DANS LES JARDINS FAMILIAUX DE NOUMÉA

48 parcelles sont disponibles à la location dans les jardins familiaux situés dans les quartiers de Rivière-Salée, Magenta, Kaméré, Tuband et de la Vallée-du-Tir.

- Magenta Aéroport : 1 parcelle
- Rivière-Salée : 5 parcelles
- Kaméré : 20 parcelles
- Vallée-du-Tir : 16 parcelles
- Tuband : 6 parcelles

Ce dispositif répond à une volonté de favoriser le lien à la terre pour les Nouméens et encourage le vivre-ensemble et la convivialité. Il est également un moyen de lutter contre la vie chère.

Une parcelle de jardin familial est attribuée pour deux ans pour 1 500 francs CFP par mois.

COMMENT LOUER UNE PARCELLE ?

Pour louer une parcelle dans un jardin familial de Nouméa, il faut :

- être résident de la commune depuis au moins 6 mois;
- remplir un formulaire d'inscription disponible au Centre Communal d'action sociale, 20, rue du Général Gallieni, centre-ville, (tél. : 27 07 86) ou le télécharger sur le site Internet noumea.nc.

NOMBRE DE PARCELLES PAR SECTEUR

La ville de Nouméa a implanté 293 parcelles réparties dans 9 jardins familiaux dans différents quartiers : 30 parcelles à Normandie, 27 à Petite-Normandie, 52 à la Vallée-du-Tir, 57 à Rivière-Salée (Châteaubriand), 40 à Kaméré, 17 au 4^e KM, 26 à Tuband, 23 parcelles à Magenta Aéroport et 21 à Magenta Tours.